

**PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE
DU COMTÉ DE BEAUCE-SUD**

Procès-verbal d'une assemblée régulière des administrateurs de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud, tenue jeudi le 17 avril 2008 à 19h30 au siège social de la Régie situé au 695, rang St-Joseph, Saint-Côme-Linière.

Étaient présents Mesdames et Messieurs:

Christine Caron, vice-présidente et représentante de Saint-Simon-les-Mines

Elzéar Dupuis, vice-président et représentant de Saint-René

Gabriel Giguère, représentant de Saint-Côme-Linière

René Paquet, représentant de Saint-Théophile

Régis Drouin, représentant de Ville Saint-Georges

Marco Marois, représentant de Saint-Benoît-Lâbre

Éric Maheux, représentant de Saint-Prosper

Nicole Lambert, représentante de Sainte-Aurélie

Paul Joly, représentant de La Guadeloupe

Michel Breton, représentante de Saint-Hilaire de Dorset

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Éric Lachance, président et représentant de la municipalité de Saint-Gédéon de Beauce.

Est également présent Monsieur Roger Turcotte, secrétaire-trésorier de la Régie.

L'assemblée est ouverte à 19h30.

RÉSOLUTION NO: 3669-08

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Giguère

APPUYÉ par Monsieur Elzéar Dupuis

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE l'ordre du jour de cette assemblée soit accepté en y ajoutant les items suivants:

- 5 - Extension d'ailes arrière du tracteur Case;**
- 14 a - Visite du LET le 17 mai (reportée);**
- 14 b - Procureur;**
- 14 c - Traitement des eaux de lixiviation.**

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 3670-08

ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 MARS 2008

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Elzéar Dupuis

APPUYÉ par Madame Christine Caron

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière de ce conseil tenue le 20 mars 2008 soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Le secrétaire-trésorier dépose auprès des membres de ce conseil les documents suivants et il répond à leurs questions.

- Les autorisations de dépenses en date du 17 avril 2008;
- Le tonnage acheminé au lieu d'enfouissement par chacune des municipalités au cours du mois de mars 2008;
- Le tonnage de matières récupérées (bac bleu) au cours du mois de mars 2008 selon les données fournies par l'entrepreneur;
- Le rapport annuel 2008 de Fiducie Desjardins relativement aux avoirs de la Régie dans ce dossier et ce, au 31 décembre 2007.

RÉSOLUTION NO: 3671-08

ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Giguère
APPUYÉ par Monsieur René Paquet
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE les déboursés présentés soient acceptés selon les chèques #C-800174 à #C-800225 inclusivement de même que les chèques #C-280094 à #C-280132 inclusivement pour un déboursé total de 281 034.84\$.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 3672-08

GARANTIE PROLONGÉE TRACTEUR CASE 2008

- CONSIDÉRANT** que ce conseil a adopté le 20 mars 2008 sa résolution #3654-08, laquelle autorise l'achat d'un tracteur Case 2008;
- CONSIDÉRANT** que le Garage Oscar Brochu Inc. offre à la Régie une garantie prolongée sur cet équipement;
- CONSIDÉRANT** que cet équipement est déjà couvert par une garantie de base de 24 mois/ 2 000 heures;
- CONSIDÉRANT** que la Régie, selon les informations obtenues peut se prévaloir de cette garantie prolongée à l'intérieur de la période de garantie de base;
- CONSIDÉRANT** les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE la Régie n'achète pas pour l'instant cette protection et que ce dossier soit reconsidéré à l'automne 2009.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 3673-08

REFINANCEMENT RÈGLEMENT #31-01

- CONSIDÉRANT** que la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud se propose d'emprunter par billets un montant total de 520 000.00\$ en vertu de son règlement d'emprunt numéro 31-01;
- CONSIDÉRANT** qu'il serait avantageux pour la Régie de procéder au financement à long terme au moyen de billets au lieu d'obligations;
- CONSIDÉRANT** qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement en vertu duquel ces billets sont émis;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Giguère
APPUYÉ par Monsieur Elzéar Dupuis
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE les billets seront signés par le président et le secrétaire-trésorier;

QUE les billets seront datés du 23 avril 2008;

QUE les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

- 24 600\$
- 25 700\$
- 26 900\$
- 28 200\$
- 29 600\$
- 385 000\$ à renouveler

QUE pour réaliser cet emprunt la Régie doit émettre par billets pour un terme plus court que le terme prévu dans le(s) règlement(s) d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de :

- 5 ans (à compter du 23 avril 2008), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 6 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement numéro 31-01, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie de la balance due sur l'emprunt.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 3674-08

REFINANCEMENT RÈGLEMENT #31-01

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Elzéar Dupuis
APPUYÉ par Monsieur Gabriel Giguère
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud accepte l'offre qui lui est faite de la Banque Royale du Canada pour son emprunt de 520 000.00\$ par billets en vertu du règlement numéro 31-01 au prix de 100,00000 échéant en série de 5 ans comme suit :

- | | | |
|----------------|-------|---------------|
| - 24 600.00\$ | 4.52% | 23 avril 2009 |
| - 25 700.00\$ | 4.52% | 23 avril 2010 |
| - 26 900.00\$ | 4.52% | 23 avril 2011 |
| - 28 200.00\$ | 4.52% | 23 avril 2012 |
| - 414 600.00\$ | 4.52% | 23 avril 2013 |

QUE les billets, capital et intérêts seront payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 3675-08

EMBAUCHE DE MADAME DORISSE TOULOUSE

CONSIDÉRANT que Monsieur Pierrot Camirand embauché par la résolution #3658-08, adoptée le 20 mars 2008 a remis sa démission à la Régie;

CONSIDÉRANT que pour le remplacer, la Régie a recruté Madame Dorisse Toulouse;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Christine Caron
APPUYÉ par Monsieur Régis Drouin
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil embauche Madame Dorisse Toulouse domiciliée au 1469, 9^e Avenue, St-Côme-Linière rétroactivement au 27 mars 2008;

QUE les conditions de travail de Madame Toulouse soient en relation avec la politique de travail du personnel de la Régie.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 3676-08

REMERCIEMENTS

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE ce conseil adresse à Monsieur Bruno Reny ses plus sincères remerciements pour les services rendus à la Régie durant son terme de représentant de la municipalité de Saint-Prosper à cette assemblée.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 3677-08

EXTENSION D'AILE SUR LE TRACTEUR CASE 08

CONSIDÉRANT que la Régie a acheté un tracteur Case 2008 (rés. #3654-08);

CONSIDÉRANT qu'il reste 5 100.00\$ non dépensé sur la somme prévue au budget;

CONSIDÉRANT qu'il y aurait lieu de faire installer des extensions d'ailes arrière sur cet équipement au coût de 652.00\$ plus une heure pour la pose, plus taxes;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Paul Joly
APPUYÉ par Monsieur Marco Marois
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE le contremaître de la Régie, Monsieur Rosaire Paquet soit autorisé à faire installer cet équipement pour un montant total estimé à 800.00\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 3678-08

REPRÉSENTATION À DIVERS COLLOQUES - CONGRÈS

CONSIDÉRANT que la Régie Intermunicipale est sollicitée plusieurs fois par année pour assister à des colloques, congrès, salons, etc.;

CONSIDÉRANT que le budget de la Régie est établi annuellement et qu'une certaine somme est réservée pour ces occasions, soit 3 000.00\$ pour l'année 2008;

CONSIDÉRANT que ce budget a été largement dépassé en 2007, soit 4 986.38\$ sur un budget de 2 500.00\$;

CONSIDÉRANT les investissements à faire à court et moyen terme à la Régie;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Giguère
APPUYÉ par Monsieur Marco Marois
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE la Régie adopte comme politique de base de déléguer un maximum de deux (2) représentants à ces présentations;

QUE si à l'occasion, d'autres administrateurs désirent assister à ces événements, l'autorisation devra être donnée par ce conseil avant la tenue de l'événement.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 3679-08

SURPLUS ACCUMULÉ –VS- FOND RÉSERVÉ TRAITEMENT FUTUR

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE ce sujet soit reporté à une séance ultérieure.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 3680-08

DÉTECTEUR DE RADIOACTIVITÉ

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 38 du règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles, les lieux d'enfouissement se doivent d'être munis d'appareils permettant le contrôle radiologique des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT qu'un approche a été faite auprès des gestionnaires des lieux d'enfouissement de la MRC de Bellechasse et de la MRC de Nouvelle Beauce afin de procéder à un appel d'offre commun dans ce dossier;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Régis Drouin
APPUYÉ par Monsieur Éric Maheux
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE Monsieur Roger Turcotte, secrétaire-trésorier de la Régie soit autorisé à faire, pour et au nom de la Régie, les démarches nécessaires afin de donner suite à ce dossier.

ADOPTÉE

INFORMATIONS DIVERSES

DEMANDE DE SERVICES SANITAIRES DENIS FORTIER INC.

Considérant que Services Sanitaires Denis Fortier Inc. a adressé à la Régie en date du 05 mars 2008 une demande d'ajustement du contrat liant les parties et ce, à la suite de la hausse du carburant;

Considérant que la Régie a adopté le 20 mars 2008 sa résolution #3665-08 dans ce dossier;

Les membres sont informés qu'une rencontre avec l'entrepreneur aura lieu fin avril – début mai.

TRAITEMENT DU LIXIVIAT

Monsieur Marco Marois transmet l'information à l'effet que la compagnie CANDOCK a développé une technologie qui permet de conserver la chaleur à l'intérieur des bassins des eaux de lixiviation.

VISITE DU LIEU D'ENFOUISSEMENT

La visite du lieu d'enfouissement et autre infrastructures de la Régie prévue pour le 17 mai 2008 est reportée à l'automne 2008 (date à déterminer).

CORRESPONDANCES

- Accusé réception daté du 04 avril 2008 de Monsieur John Baird, ministre de l'Environnement fédéral suite à notre correspondance datée du 18 septembre 2007.

RÉSOLUTION NO: 3681-08

PUBLICITÉ – JOUR DE LA TERRE

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Régis Drouin
APPUYÉ par Madame Nicole Lambert
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE la Régie publicise par les voix radiophonique les services qu'elle offre à la population, le mardi 22 avril jour proclamé « Jour de la terre ».

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 3682-08

PROCUREUR À LA RÉGIE

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Elzéar Dupuis
APPUYÉ par Monsieur Gabriel Giguère
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE demande d'une offre de service soit transmise à Tremblay, Bois, Mignault, Lemay pour assistance dans les divers dossiers de la Régie.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 3683-08

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Giguère
APPUYÉ par Monsieur Elzéar Dupuis
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE cette assemblée soit levée à 20h18.

ADOPTÉE

LE PRÉSIDENT

LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

ÉRIC LACHANCE

ROGER TURCOTTE